Rachat parts d'une société civile immobilièrei par une sarl

Par Visiteur

Bonjour,
J'ai crée une SCI soumise à l'IR qui loue un local professionnel à une SARL dont je suis gérant majoritaire.
Fiscalement, je commence à regretter cette décision, quelle est la meilleure solution à adopter (transformation de la SCI en SCI soumise à l'IS ou rachat des parts de la SCI par la SARL)
Très cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

J'ai crée une SCI soumise à l'IR qui loue un local professionnel à une SARL dont je suis gérant majoritaire.
Fiscalement, je commence à regretter cette décision, quelle est la meilleure solution à adopter (transformation de la SCI en SCI soumise à l'IS ou rachat des parts de la SCI par la SARL)
Très cordialement
Hervé Gonzalez

Pourquoi regrettez vous cette décision?

Très cordialement.

Par Visiteur

Amortissements et TVA sur les travaux importants, pour info il s'agit d'un local commercial de 1000 mètres carrés et de 12 places de parking.
Merci de votre réponse

Par Visiteur

Cher monsieur,

Amortissements et TVA sur les travaux importants, pour info il s'agit d'un local commercial de 1000 mètres carrés et de 12 places de parking.
Merci de votre réponse

Dans ce cas là, le mieux à faire est effectivement d'opter pour une SCI soumise à l'impôt sur les sociétés.

En revanche, je ne vois pas trop l'intérêt de faire racheter la SCI par la SARL. Cela entrainera des frais de liquidation et de dissolution qui ne sont pas justifiées dans votre cas.

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonjour,
Merci de votre réponse, quelles sont les formalités pour transformer la SCI soumise à l'IR en SCI soumise à l'IS
Cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

S'agissant de la TVA, vous devez vous rapprocher de votre centre des impôts afin de remplir une déclaration d'option pour la TVA.

Idem en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés.

Très cordialement.

Par Visiteur

Je vous remercie pour votre réponse et pour la qualité de vos services.